

Faire partie

de la communauté locale et du monde entier



Un organisme du gouvernement
de l'Ontario depuis 1885

Niagara est une région imprégnée d'histoire et bénie par sa géographie. En tant que régisseur d'une des plus magnifiques merveilles naturelles au monde, la Commission des Parcs du Niagara (CPN) joue un rôle prépondérant dans l'entretien, la protection et l'exhibition de la grandeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de Niagara.

En tant qu'agence du gouvernement provincial fonctionnant en tant qu'une entreprise opérationnelle auto-financée, la CPN est responsable pour l'entretien de plus de 1 700 hectares d'espace vert, s'étendant quelques 56 kilomètres, tout le long du corridor à partir du lac Erie jusqu'au lac Ontario.

Notre mission demeure la même qu'elle était en 1885, de préserver et d'améliorer la beauté naturelle des chutes et le corridor de la rivière Niagara pour le plaisir des visiteurs, ainsi que le maintien financier autosuffisant.



Imprimé sous l'ordre de l'Assemblée Législative d'Ontario





Jim Williams, Président

La saison de 2005 a fait ressortir notre participation et notre engagement aux communautés chez nous. Que ce soit notre rendement économique encourageant pendant des périodes difficiles dans l'industrie du tourisme ou notre donation au nouveau centre communautaire de Niagara, la Commission des Parcs du Niagara s'est prouvée en tant que partenaire communautaire et touristique pendant cette saison.

Notre rapport annuel en 2005 inclut plusieurs faits saillants que la Commission et son personnel ont réussi à obtenir avec des contributions communautaires et économiques positives. Le fait saillant le plus important est la capacité des Parcs du Niagara à atteindre un profit net de 3 millions de dollars pour l'année. Ce fut réalisé malgré le fait que les visites et les avoirs touristiques n'ont pas atteint les prévisions émises par plusieurs dans l'industrie. Nous avons pu réussir, je crois, grâce à notre capacité de gérer et de s'adapter aux changements qui prennent place dans notre industrie.

En tant qu'entité provinciale qui ne reçoit pas de soutien de la part des contribuables, fournir plus de 20 millions de dollars dans des services publics non commerciaux n'est pas une tâche qu'il faut prendre à la légère. C'est pour ceci que les résultats obtenus cette saison doivent être célébrés et en faisant ceci, je reconnais la dédicace et la qualité des gens qui travaillent chez nous, dans les Parcs, que ce soit le personnel ou les commissaires. Ce fut grâce aux efforts de tous les deux que les Parcs du Niagara furent capables d'accomplir les résultats que vous lirez plus tard. C'est pour ceci que je les remercie.

Du point de vue affaires, la réussite que nous avons atteinte peut s'attribuer directement à notre capacité de gérer les changements. Lorsque les visites des États-Unis – qui correspondent normalement à environ 60% de toutes nos visites – ont commencé à diminuer, des procédures ont été prises immédiatement pour contrôler ce problème. Nous avons aidé à former le Conseil « Easy Crossing Council » avec des partenaires régionaux pour mieux informer et rassurer nos amis Américains que Niagara était une destination qui devait être visitée en 2005. La campagne « Canada dans 10 minutes – Pas de passeport exigé » fut bien reçue et efficace pour aider à réfuter les idées fausses des visiteurs Américains. La Commission des parcs du Niagara est également devenue un membre de l'Alliance de tourisme binational pour aider à promouvoir les occasions de tourisme régional au-delà des frontières et nous avons continué à utiliser notre position en tant

Message du président

que joueur important dans l'industrie du tourisme pour mettre de la pression contre les changements potentiels dans les exigences américaines sur les passeports, car nous croyons que ceci nuira énormément des occasions de tourisme dans les deux pays.

En 2005, les Parcs du Niagara ont dévoué plus de ressources pour promouvoir Niagara en tant que destination dans la place de marché nationale.

En 2005, le personnel de la CPN a participé à plusieurs foires commerciales en Europe, à Dubaï, au Japon et dans le nouveau marché de tourisme en Chine pour promouvoir Niagara et les Parcs du Niagara davantage. Actuellement, le marché international correspond à 11% de toutes les visites aux Parcs, mais ces visiteurs génèrent environ 30% de toutes les ventes de détail de la CPN. Le potentiel de croissance dans ces marchés est incroyable et nous avons l'intention de développer ceci pour le bien de tous ceux qui sont impliqués dans l'industrie. En fait, les Parcs du Niagara viennent de former des représentants de ventes qui travaillent diligemment pour nous représenter en Asie, dans le Royaume-Uni et en France. Notre objectif est que Canada reçoive le « Statut d'approbation en tant que destination de voyage » du Gouvernement de la Chine pour qu'il y ait une augmentation dans les visites touristiques à partir de cette région du monde. Ceci équilibrera le déclin de visiteurs Américains dans nos parcs et dans nos communautés.

La Commission des parcs du Niagara a aussi fait des efforts pour augmenter la variété de loisirs et pour fournir une expérience de qualité selon les commentaires des visiteurs aux parcs. Par exemple, des changements ont été mis en place dans nos installations de service alimentaire en 2005. Les recherches nous ont dit qu'ils cherchaient des options alimentaires avec des thèmes précis et une orientation familiale. Nous avons répondu à ces demandes en créant Edgewaters Tap & Grill et le Riverview Market Eatery à la nouvellement revitalisée Place Queen Victoria. Nous avons continué en introduisant plus de produits de marque (Pizza Pizza, Yogen Fruz, Nathan's) pour satisfaire les besoins de nos visiteurs avec des familles qui ont demandé un déplacement dans cette direction.

Les résultats – les services alimentaires de la CPN ont mené toute la croissance dans les Parcs en 2005, mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

Si nous voulons demeurer pertinents en tant que destination touristique, il faut établir plusieurs programmes à long terme dans la collectivité. C'est pour ceci que ce printemps dernier, la Commission des parcs du Niagara a entrepris une procédure de consultation communautaire captivante pour se préparer contre les défis à l'avenir. La consultation « Commissaire pendant une journée » a demandé à plus de 70 résidents et membres de personnel de Niagara, ainsi que plus de 50 parties prenantes – des organismes non traditionnels – d'offrir des commentaires pour nos procédures de planification et d'exploitation à l'avenir. Nous avons également lancé un sondage communautaire sur l'Internet pour demander des points de vue supplémentaires de la part du public. Les résultats – une mine d'or de nouvelles idées et de planifications de développement potentielles – ont été proposés par le public pour notre considération – et il se peut que nous en utilisions à l'avenir.

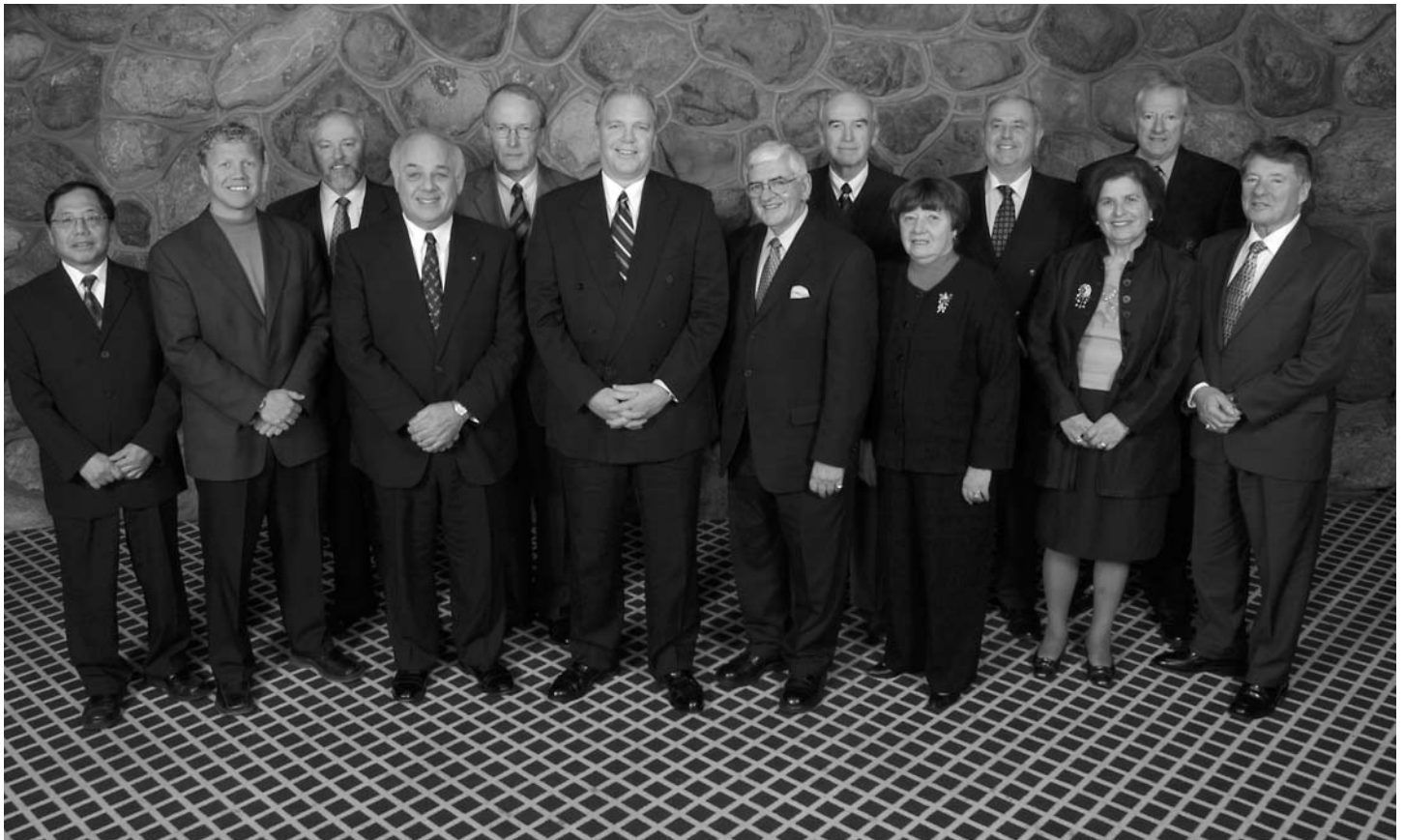
Ces ateliers de « Commissaire pendant une journée » furent importants pour aider à promouvoir une relation plus ouverte et transparente avec nos communautés et nos résidents de la région.

Cette initiative a permis à la Commission des parcs du Niagara de se rebrancher et d'établir des liens plus rapprochés avec les résidents de la région et les communautés chez nous – et c'est uniquement pour cette raison que nous considérons ceci une grande réussite.

En 2005, la Commission des parcs du Niagara a subi beaucoup de défis, mais la Commission a été capable de répondre positivement aux nouvelles réalités de notre environnement touristique qui devient de plus en plus concurrentiel et qui change continuellement, tout en respectant notre mandat important de gardien et protecteur. En tant que Président, j'ai hâte de travailler avec notre équipe de Commissaires et de personnel dédiés à l'avenir. Il y a plusieurs nouveaux plans de développements époustouffants à venir et il reste encore beaucoup de travail à faire, mais en travaillant ensemble, l'avenir semble plus clair et les possibilités pour cette communauté et pour la Commission des parcs du Niagara demeurent infinies.

Jim Williams, Président
La Commission des parcs du Niagara

Les Commissaires



Back row, left to right:

John Kernahan,
Directeur général

Marvin Kriluck
Avocat de la Commission

Frank B. Leslie
Commissaire
Nommé le 30 juin, 2000
Terme expire le 29 juin, 2006

Gary F. Burroughs,
(Représentant de la ville de Niagara-on-the-Lake)
Commissaire
Nommé le 1er décembre, 2000
Terme expire le 30 novembre, 2005

Bob Saracino,
(Représentant de la Municipalité régionale
de Niagara)
Commissaire
Nommé le 1er décembre, 2000
Terme expire le 30 novembre, 2005

Front row, left to right:

Alfred Liu,
Commissaire
Nommé le 27 février, 2003
Terme expire le 26 février, 2006

Rick Dykstra,
Commissaire
Nommé le 27 février, 2003
Terme expire le 26 février, 2006

Ted Salci,
(Représentant de la ville de Niagara Falls)
Commissaire
Nommé le 25 février, 2004
Terme expire le 30 novembre, 2005

Jim Williams,
Président de la Commission
Nommé le 10 mars, 2004
Terme expire le 9 mars, 2007

Archie Katzman,
Vice-président
Nommé le 24 octobre, 1981
Terme expire le 23 octobre, 2008

Joan-Marie Brunt,
Commissaire
Nommé le 1er août, 1997
Terme expire le 31 juillet, 2006

Anna T. Corfield-Tartaglia,
Commissaire
Nommé le 1er août, 1997
Terme expire le 31 juillet, 2006

Anthony Rodway,
Commissaire
Nommé le 24 septembre, 2003
Terme expire le 23 septembre, 2006

Absent:

Wayne Redekop,
(Représentant de la ville de Fort Erie)
Commissaire
Nommé le 1er décembre, 1997
Terme expire le 30 novembre, 2005



Rendement économique en 2005



La saison touristique de 2005 peut être décrite comme une saison d'attentes latentes pour les Parcs du Niagara et pour l'industrie du tourisme de Niagara Falls, car le nombre de visiteurs Américains a baissé à des niveaux qui datent d'il y a plus de trente ans. Une économie Américaine affaiblie des délais constatés à la frontière, des conflits à travers le monde, un dollar Canadien plus puissant, les prix de pétrole à la hausse et les discussions d'exiger un passeport des États-Unis pour traverser la frontière ont tous mené à une saison qui, d'après le point de vue de plusieurs personnes, aurait pu être meilleure.

Cependant, la Commission a été capable de conserver des profits à des niveaux similaires que l'année précédente. La CPN a subi une augmentation de participants aux attractions payantes, mais les ventes de produits ont demeuré stagnantes, avec une augmentation minimale d'un pourcent de revenu. En ce qui concerne les exploitations alimentaires de la Commission, la CPN a subi une croissance de 7,5% ou dans d'autres mots, 1,1 millions de dollars supplémentaires de revenu. Ceci peut être attribué aux rénovations et aux changements réussis qui ont été réalisés dans nos installations et nos installations existantes (Edgewaters Tap & Grill et

Riverview Market Eatery et la franchise Pizza Pizza) au lieu d'une augmentation importante de visiteurs au parc.

Essentiellement, les revenus des Parcs du Niagara ont augmenté de 4% à 79,3 millions de dollars. Malgré le fait que ces revenus ont excédé les résultats de 2004, ils sont encore moins élevés que les revenus obtenus en 2002, lorsque plus de 83 millions de dollars furent générés. Ce qui est inquiétant est le fait que les revenus soient demeurés stagnants, car les coûts des facteurs de production comme les salaires, les produits, les matériaux de construction, l'essence, le chauffage et l'électricité ont continué à augmenter à jusqu'à 6,9% en 2005.

Pour combattre cette tendance, la CPN va examiner plusieurs nouvelles occasions de développement qui nous permettront d'être concurrents dans une place de marché touristique qui change continuellement. Ces nouveaux développements aideront à donner aux Parcs un revenu supplémentaire nécessaire pour appuyer les exigences d'exploitation et ses responsabilités importantes en tant que gardien et protecteur.



Rendement économique en 2005



FAITS SAILLANTS EN 2005

- La CPN a atteint un profit net en 2005 d'un peu plus de 3 millions de dollars
- La participation aux attractions payantes de la CPN, à ses terrains de golf, aux sites historiques et aux services de transport a augmenté en 2005, avec une croissance de 5%, ce qui représente 4 932 690.
- Selon le Ministère du Tourisme, les entrées annuelles à l'Ontario à partir des États-Unis en 2005 ont atteint 19,3 millions, leur niveau moins élevé depuis 1972. En 1998, plus de 30,1 millions de visiteurs sont venus à l'Ontario à partir des États-Unis.
- Cette tendance est inquiétante, car les visiteurs Américains représentent 61% de toutes les visites à la CPN cette année
- Les visiteurs Canadiens ont représenté environ 28% de la base de clientèle de la CPN, tandis que les visites internationales ont représenté environ 11% de toutes les visites à la CPN
- Un développement positif est la croissance que l'on peut témoigner dans le marché international, avec des visites totales d'outremer à l'Ontario atteignant 1,8 millions en 2005, le niveau le plus élevé depuis 2000
- En 2005, la CPN a embauché 1 786 membres de personnel (289 à temps plein et 1497 employés saisonniers), ce qui a fait circuler 31,8 millions de dollars de retour dans l'économie de la région de Niagara – ceci représente uniquement les salaires
- Pendant l'année qui vient de terminer, la CPN a versé plus de 3,9 millions de dollars en taxes sur les ventes en détail dans la province
- Les dépenses d'exploitation ont représenté juste au-dessous de 55 millions de dollars pour l'année, y compris 7,5 millions de dollars utilisés pour semer et entretenir les nombreux jardins et parcs qui entourent les chutes et qui parcourent tout le long de la rivière Niagara
- En 2005, il y a eu plus de 24 000 jeux de golf joués aux terrains de golf Whirlpool et Legends appartenant à la CPN
- 44% des visiteurs à la CPN qui ont répondu au sondage en 2005 ont acheté la passe « Niagara Falls & Great Gorge Adventure ». En total, presque 220 000 passes furent vendues (177 117 passes pour les adultes, 42 820 passes pour les enfants), ce qui a représenté plus de 6,6 millions de dollars en ventes
- En 2005, l'Internet (www.niagaraparc.com) a aidé à la CPN à atteindre plus de 550 000 \$ en ventes à l'avance (et en ligne) de la passe « Niagara Falls & Great Gorge Adventure ».

4
9
3
2
6
9
0

de visiteurs

Bilan de l'année

NOVEMBRE 2004

Les étudiants apprennent ce que c'est que la CPN

La Commission des parcs du Niagara a été ravie de faire partie de notre programme national pour emmener les enfants au travail,

coordonné localement par le Conseil d'éducation sur les affaires de Niagara. Le 3 novembre, 23 étudiants en 9^{ème} année ont passé la journée dans le lieu de travail pour apprendre directement quels étaient les défis et les efforts exigés par le personnel de la CPN – leurs parents – lorsqu'ils s'occupaient de leurs responsabilités en tant que membres de notre équipe.

DÉCEMBRE 2004

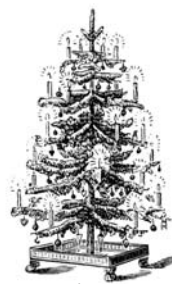
Bonne fête, Niagara Falls

La ville de Niagara Falls a célébré son 100^{ème} anniversaire

merveilleusement avec une célébration dans toute la ville pendant toute la journée du 11 décembre, avec des événements et des activités pour les résidents. Le Parc Queen Victoria était l'endroit à ne pas rater cet après-midi, car les artistes locaux Rick Rose, The Madhatters, The Caverners et Honeymoon Suite ont joué pour les milliers qui se sont rencontrés pour aider à commémorer l'événement le plus spécial dans la communauté.



JANVIER 2005



Projet « Tree Cycle »

Qu'est-ce qu'on peut faire avec l'arbre de Noël une fois que les fêtes sont terminées? Apportez-le aux jardins botaniques et à l'école d'horticulture des Parcs de Niagara pour faire partie de l'événement annuel de la Commission nommé le projet « Tree Cycle ». Chaque année, des centaines de familles se rassemblent à l'école pour que leurs arbres de Noël soient convertis dans du paillis écologique qu'ils peuvent utiliser dans leurs jardins au printemps. Après avoir rassemblé les copeaux de bois, les familles sont invitées à prendre un chocolat chaud gratuit et à s'amuser dans le conservatoire de papillons de la CPN pour qu'elles voient les beautés qui les attendent cet été.

FÉVRIER 2005

Donation au centre communautaire MacBain

En tant que « Partenaire Communautaire » de longue date, la Commission des parcs du Niagara a plusieurs partenariats actifs avec les institutions éducatives locales et les organismes à but non lucratif dans la région. En développant cette tradition, le 16 février, le président de la NPC Jim Williams a annoncé un engagement financier de

100 000 \$ envers le nouveau centre communautaire MacBain

qui sera construit dans la ville de Niagara Falls. Selon le président, « l'installation sera une des institutions publiques les plus importantes dans notre communauté, et c'est à cause de ceci que nous avons décidé de participer à ceci. »

FÉVRIER 2005

Le personnel aide les gens affectés

Brendan Fisher et Emily Gadanyi, deux étudiants à l'école d'horticulture de la CPN, ont décidé de mener une campagne dans les parcs pour appuyer les efforts pour assister les victimes du tsunami. En travaillant avec leurs camarades de classe, les deux ont levé 700 \$, mais ils ne se sont pas arrêtés là. Ils ont immédiatement défié leurs collègues aux Parcs pour participer et aider à changer la situation. Lorsque la campagne fut terminée, les étudiants et le personnel ont fait des donations généreuses de 9 474,03 \$ à cette cause, ce qui a ensuite été égalisé par la Commission. Donc, la contribution totale de la CPN envers les efforts d'assistance aux victimes du tsunami fut de 18 948,06 \$.

MARS 2005

Le président et le directeur général organisent une séance d'information pour les employés

Le 30 mars, le président de la CPN Jim Williams et le directeur général John Kernahan se sont assis avec le personnel pour partager leurs pensées et leurs perspectives pour la saison de tourisme à venir. Ils ont aussi donné au personnel une révision du rendement économique de la CPN, des détails concernant le nouveau plan d'affaires de trois ans de la Commission et les résultats des sondages qui furent récemment complétés par les employés. Le président Williams a juré que ces séances d'information seraient plus régulières, car il croit que

plus de communication, comme dans le cas de ses séances, aboutira dans des meilleures prises de décisions et une meilleure relation de travail parmi tout le personnel dans la CPN.

AVRIL 2005

Consultations pour le programme Commissaire pendant une journée

Que feriez-vous si vous étiez un commissaire de la CPN pendant une journée?

Voici la question qui fut posée aux résidents régionaux et au personnel dans un sondage en ligne et dans un atelier de travail conçu pour chercher les commentaires du public sur le processus de planification et d'exploitation de la Commission. En administrant ces consultations, la CPN a été capable d'obtenir de nouvelles idées, ainsi que de promouvoir la compréhension et l'appréciation du public envers les problèmes et les défis que la Commission doit faire face.

Bilan de l'année

AVRIL 2005

Cérémonie de remise de diplômes et de prix à l'école d'horticulture

Même si le samedi, 2 avril était une journée qui soufflait du vent et de la neige à l'extérieur, l'intérieur abritait l'odeur du printemps lorsque

la Commission des parcs du Niagara a honoré sa classe de diplômés du 2005 à l'école d'horticulture.

Le Président Jim Williams était présent pour présenter les diplômes et les épinglettes aux diplômés les plus récents, ainsi que l'honorable Jim Bradley, le Ministre du Tourisme, qui a personnellement félicité et présenté aux étudiants les certificats de félicitations de la Province. La classe de diplômés de cette année a inclus : Jeff Hicks (Hamilton), Ronan Mackey (Calgary), Yuri Ugaya (Japon), Sarah Beckon (St. Thomas), Darryl Biggins (Ridgeway), Becky Murphy (Guelph), Brendan Fisher (Toronto) et Justin Free (Fonthill). Yuri Ugaya a reçu l'honneur de premier étudiant international à être diplômé du programme de certificat pratique et académique personnalisé d'une année, selon la convention de l'école avec une école sœur au Japon, l'Académie d'horticulture et de planification de paysages Awaji.

MAI 2005

Du rêve à la réalité

Le lundi, 30 mai, la Commission des parcs du Niagara a accueilli Tabitha Dunphy et son père Steve Hawkins, pendant leur visite spéciale aux chutes. Le père de Tabitha avait promis à sa fille qu'elle verrait Niagara avant de perdre la vue complètement. Tabitha, qui souffre d'une condition qui s'appelle le syndrome Sturge-Weber, avait uniquement 15% de sa vue dans un œil lorsque son père lui a fait cette promesse. Ayant vendu toutes ses possessions, Hawkins a commencé un voyage à travers le pays pour aider à rendre les rêves de sa fille une réalité. Avec l'aide de la CPN et d'autres partenaires de la région, le vœu de Tabitha de voir Niagara fut gardé et toute une vie de souvenirs et d'amitiés fut formée.

MAI 2005

La semaine de l'arbre Partenariat communautaire

Avec un soutien généreux du Président de la Chambre de Commerce de Fort Erie Darren Flag, un nouveau partenariat communautaire fut formé, consistant de la CPN, des étudiants en horticulture de l'école secondaire de Fort Erie, de l'Autorité de préservation de la péninsule de Niagara, de la ville de Fort Erie et du Programme de patrouille communautaire de la Police régionale de Niagara pour aider à célébrer le jour de l'arbre et la contribution positive que les jeunes ont donné à la communauté. Le 6 mai, les partenaires ont semé 200 arbustes et petits arbres de la région pour attirer des oiseaux et des papillons dans un ravin abrité proche du vieux Fort Erie. Le site de ce nouveau « bosquet commémoratif », situé juste à l'ouest du vieux fort, fut choisi pour honorer les guerriers de la rivière Grand qui, dans la matinée du 15 août, 1814, ont fourni une défense militaire pour vaincre les forces Canadiennes et Britanniques après leur assaut échoué sur les troupes Américaines qui défendaient le vieux fort.



JUIN 2005

Déploiement du partenariat de la Rue Roberts

Le 24 juin, le Consul général du Japon, M. Hisao Yamaguchi, président du Comité Sakura, s'est réuni avec le président de la CPN Jim Williams, ainsi que d'autres membres du Projet de point d'accès de la Rue Roberts, pour une plantation d'arbre cérémoniale pour célébrer la donation de 105 cerisiers (Sakura) fleurissants japonais envers ce projet. L'objectif du Projet Sakura est de promouvoir l'amitié et la sensibilisation entre le Japon et l'Ontario – et entre le Japon et le Canada – en plantant les arbres Sakura dans des endroits publics à travers la province.

JUILLET 2005



La CPN rentre dans le rythme de célébration pour le 75ème anniversaire de l'école de la CPN

Le 26 juillet, la CPN et la Fondation de l'association d'anciens élèves de l'école d'horticulture ont lancé leur campagne 75 pour 75, une initiative de levée de fonds conçue pour célébrer le 75ème anniversaire de l'école d'horticulture. C'était plus qu'un tournoi de golf, car cet événement de levée de fonds initial dirigé par la fondation a un

objectif final de lever 75 000 \$ pour commémorer l'ouverture de l'école qui a pris place en 1936.

AOÛT 2005

Prix aux étudiants des Parcs du Niagara en 2005

Tous les ans, la CPN donne des bourses d'études à sept employés étudiants pour reconnaître leurs réussites académiques, leur participation communautaire et le rendement au travail avec les Parcs. La remise de prix a pris place le 19 août avec une petite cérémonie avec les membres de la Commission et leurs familles à Oak Hall. Cette année, les bourses d'études furent présentées à : Jessica Matwijow, Ryan Shugg, Lisa Breland, Martin Zaniewski, Candace Letkemann, Judy Brown (prix Siebel) et Mark Bellon (prix Harris).

Bilan de l'année

SEPTEMBRE 2005

La Fondation du patrimoine ontarien honore la CPN

Le 16 septembre, le Président de la Fondation du patrimoine ontarien (FPO) Lincoln Alexander et le Président Jim Williams ont dévoilé une plaque provinciale pour honorer l'établissement de la Commission des parcs du Niagara en 1885. La plaque commémore le rôle important que la CPN a joué dans un effort international pour préserver les paysages naturels à Niagara Falls et reconnaît le mandat des Parcs de demeurer autonome sur le plan financier.

Il y a plus de 100 plaques et indicateurs historiques à travers le Parc,

y compris 15 autres plaques de la FPO, qui honorent les sites, les événements et les gens qui ont joué des rôles importants pour développer la Province et Niagara.

SEPTEMBRE 2005

La CPN devient partenaire avec la grande muraille de Chine

Le 8 septembre, le Ministre du Tourisme de l'Ontario Jim Bradley s'est réuni avec le Président Jim Williams et Mr. Weidong Wang, le directeur adjoint du Centre administratif de la zone spéciale de la grande muraille Badaling pour témoigner leurs signatures sur un protocole d'entente qui a été signé pour le bien-être et l'amitié mutuels des deux organismes. Cet accord historique vise à échanger des idées et des expériences dans le secteur administratif des parcs pour essayer de rehausser la sensibilisation du public avec la

présentation et la préservation de ces deux endroits reconnus à travers le monde – Niagara Falls et la grande muraille.



SEPTEMBRE 2005

Le Président de la Chine visite Niagara Falls



Le 10 septembre, la CPN a eu l'honneur d'être le hôte du Président de la Chine Hu Jin Tao pour sa visite d'État officielle au Canada. Des centaines de partisans ont accueilli le Président lorsqu'il a visité Table Rock et la randonnée derrière les chutes cet après-midi. Des millions de plus chez eux l'ont vu se promener autour des chutes, car l'attention importante prise par les médias à cause de cette visite

a placé Niagara et l'Ontario en première place en tant que destination touristique par excellence.

OCTOBRE 2005

Compétition « Schools in Bloom »



L'école d'horticulture a accueilli une conférence médiatique le 21 octobre pour reconnaître les étudiants et le personnel qui ont participé à l'initiative intitulée « Park in the City – School in Bloom ». Cette compétition fut créée pour « éduquer, cultiver et participer » pour encourager les étudiants à contribuer à l'embellissement de la communauté et au développement de leur environnement scolaire. Les étudiants de l'école d'horticulture de la CPN ont été bénévoles après le travail en tant que conseillers en horticulture, en utilisant leur expertise pour offrir des conseils sur la conception, la sélection de plantes et l'entretien. Ils ont aussi jugé les différents développements paysagers de leurs écoles participantes et ont sélectionné l'école secondaire Stamford en tant que participant gagnant pour cette première compétition. Stamford a reçu un chèque pour 1 000 \$ qui sera utilisé pour acheter des approvisionnements pour l'exposition à leur école l'année prochaine.

OCTOBRE 2005

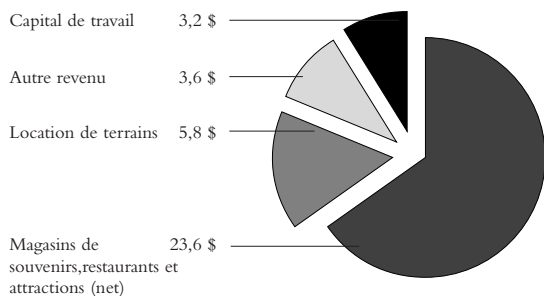
Le personnel appuie généreusement les efforts d'assistance pour les victimes de l'ouragan Katrina



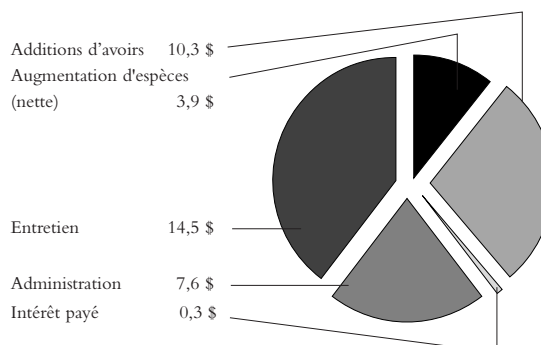
Une présentation spéciale d'un chèque a pris place à Oak Hall avant la rencontre de la Commission du 28 octobre. Le Président Jim Williams a remercié les 38 bénévoles et le personnel qui ont fait une donation de 10 648,41 \$ pour appuyer les efforts d'assistance pour les victimes de l'ouragan Katrina. La Commission a ensuite fourni des fonds de contrepartie pour cette donation, ce qui a fait de sorte que la contribution totale à la Croix Rouge Canadienne soit de 21 296,82 \$.

Climat d'affaires

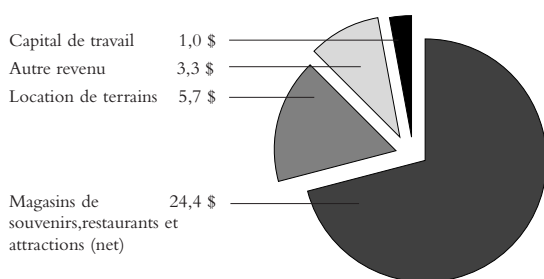
**D'où est provenu l'argent en 2005
(en millions)**



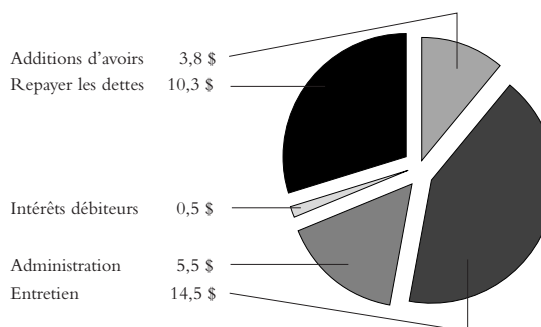
**Où est allé l'argent en 2005
(en millions)**



**D'où est provenu l'argent en 2004
(en millions)**



**Où est allé l'argent en 2004
(en millions)**



COMPARAISON DU RENDEMENT – Magasins de souvenirs, restaurants et attractions (‘000 \$)

	2005	% de ventes	2004	% de ventes
Revenu	69 871 \$	100	69 397 \$	100
Coût des marchandises vendues	13 497	19	13,446	19
Profit brut	56 374 \$	81	55 951 \$	81
Dépenses d'exploitation	32 810	47	31 508	45
Revenu net avant la dépréciation et les frais généraux	23 564 \$	34	24 443 \$	35

Fréquentation des attractions

Participation – Attractions, terrains de golf et sites historiques

	2005	2004	Croissance ou (décroissance)
Attractions			
Ascenseur « Maid of the Mist »	1 850 334	1 767 494	82 840
Randonnée derrière les chutes	984 874	1 016 594	(31 720)
Conservatoire des papillons	508 902	502 302	6 600
Aérocar Whirlpool	145 916	136 491	9 425
Randonnée d'eaux vives	216 310	214 781	1 529
Sir Adam Beck	20 110	21 781	(1 671)
Total pour les attractions	3 726 446	3 659 443	67 003
Golf			
Terrain de golf Oak Hall Par 3	7 534	9 006	(1 472)
Terrain de golf Whirlpool	35 905	37 382	(1 477)
*Complexe de golf de «Legends on the Niagara»	62 121	*62 804	(683)
Total pour le golf	105 560	109 192	(3 632)
Sites historiques			
Le vieux Fort Erie	14 794	15 682	(888)
Patrimoine de Laura Secord	6 403	4 448	1 955
Imprimerie de Mackenzie et musée de journaux	3 358	2 526	832
Maison McFarland	1 338	1 631	(293)
Total pour les sites historiques	25 893	24 287	1 606
Stationnement de véhicules et convoyeur de personnes			
Systèmes des trams	276 744	242 194	34 550
Chemin de fer incliné des chutes	798 047	675 685	122 362
Total	1 074 791	917 879	156 912
TOTAL PARTICIPATION	4 932 690	4 710 801	221 889

Notes :

* Les chiffres pour Legends en 2004 incluent 5 786 clients supplémentaires qui ont visité la pratique de coups roulés et/ou le terrain de pratique de Legends. En 2005, uniquement les jeux de golf qui furent joués ont été inscrits.

Commission des parcs du Niagara

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable de la préparation des états financiers afférents.

Elle a dressé ces états financiers conformément aux conventions comptables généralement acceptées au Canada. Ces états financiers ne sont pas précis étant donné qu'ils comportent certains montants fondés sur des estimations et des jugements faits par la direction. Celle-ci a établi ces montants de façon raisonnable pour s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous égards importants.

La Commission utilise un système de contrôle comptable et administratif interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que l'actif de la Commission est comptabilisé de manière appropriée et fait l'objet d'une protection suffisante.

La Commission est responsable pour s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et sont les ultimes responsables de l'examen et de l'approbation des états financiers.

La Commission se réunit périodiquement avec la direction pour discuter des mécanismes de contrôle interne du processus d'information financière, de questions de vérification et d'information

financière, et pour s'assurer que chaque partie s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités.

Les états financiers ont été vérifiés par Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., vérificateurs externes, selon les normes de vérification généralement acceptées au Canada, au nom de la Commission, du Ministre du Tourisme et du vérificateur général. Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., ont eu un accès entier et sans entraves aux registres de la Commission.



John A. M. Kernahan

Directeur général

Le 16 décembre 2005



Neil McDougall, CMA

Administrateur principal, Services Corporatifs

Le 16 décembre 2005, Niagara Falls, Ontario

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

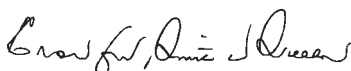
À la Commission des parcs du Niagara, au Ministre du Tourisme et au vérificateur général

Conformément à la Loi sur les parcs du Niagara, laquelle indique que la Commission des parcs du Niagara, un organisme de la Couronne, fait l'objet d'une vérification par le vérificateur provincial ou par un vérificateur général par le lieutenant-gouverneur en conseil, nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Niagara au 31 octobre 2005 et les états d'exploitation, de l'avoir et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues Canadien. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des

montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 octobre 2005 les résultats de son fonctionnement et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Crawford, Smith et Swallow

Chartered Accountants LLP

Le 16 décembre 2005, Niagara Falls, Ontario

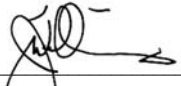

ÉTAT 1

(dans des milliers de dollars)

Actif	2005	2004
	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	7 722	890
Comptes débiteurs	1 946	2 150
Stocks		
Articles vendables	3 531	4 202
Fournitures d'entretien et autres	1 115	1 085
Frais payés d'avance	529	604
	<hr/> 14 843	<hr/> 8 931
Immobilisations - note 2	131 828	128 990
	<hr/> 146 671	<hr/> 137 921
 Passif et avoir		
Passif et avoir		
Découvert en banque - note 5	-	2 050
Comptes créditeurs	6 496	4 349
Traitements et salaires dûs	1 800	1 579
Portion actuelle du financement à long terme	1 339	86
	<hr/> 9 635	<hr/> 8 064
Financement à long terme - note 3	4 022	64
Prestations après-mandat - note 4	3 116	2 976
Engagements - note 6		
Faux frais - note 7		
Avoir - État 2	129 898	126 817
	<hr/> 146 671	<hr/> 137 921

Voir notes afférentes

Signataires au nom de la Commission :

 _____	Président
 _____	Commissaire

ÉTAT 2

(dans des milliers de dollars)

	2005	2004
	\$	\$
Avoir au début de l'exercice	126 817	123 019
Revenu net pour l'année - État 3	3 081	3 798
Avoir à la fin de l'exercice	129 898	126 817

Voir notes afférentes

ÉTAT 3

(dans des milliers de dollars)

	2005	2004
	\$	\$
Recettes		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions	69 871	69 397
Loyers fonciers	5 806	5 659
Commissions, loiaions et frais	3 067	2 765
Différence de change nette sur devises américaines	472	460
Gain (perte) net sur la vente d'actifs immobilizes	33	(1 979)
Recettes diverses	43	51
	79 292	76 353
Charges		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions		
Coût d'acquisition des articles vendus	13 497	13 446
Frais d'exploitation	29 723	27 698
Entretien	11 977	11 365
Frais généraux et d'administration	10 140	9 519
Marketing et publicité	3 087	2 871
	68 424	64 899
Revenu net pour l'année, avant les articles non notés	10 868	11 454
Autres articles		
Dépense d'intérêt - nette - note 8	277	471
Dépréciation - note 9	7 510	7 185
	7 787	7 656
Revenu net pour l'année	3 081	3 798

Voir notes afférentes

Mouvements de trésorerie ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2005

ÉTAT 4

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2005	2004
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Revenu net pour l'année	3 081	3 798
Imputations aux recettes ne nécessitant aucun décaissement		
- avantages postérieurs à l'emploi	345	388
- amortissement	7 510	7 185
- perte (augmentation) net sur la vente d'actifs immobilisés	(33)	1 979
	10 903	13 350
Écart net des soldes des fonds de roulement en nature lié à l'exploitation - note 12	3 288	1 026
Fonds découlant des activités d'exploitation	14 191	14 376
Activités d'investissement		
Aquisitions d'actifs immobilisés	(10 352)	(3 850)
Produits de la vente d'actifs immobilisés	37	22
Fonds utilisés pour les activités d'investissement	(10 315)	(3 828)
Activités de financement		
Baisse du prêt avec la banque	-	(13 000)
Augmentation nette (baisse) dans le financement à long terme	5 211	46
Dépenses monétaires liées aux avantages postérieurs à l'emploi	(205)	(343)
Fonds fournis par les activités de financement	5 006	(13 297)
Augmentation (baisse) de la position de trésorerie	8 882	(2 749)
Position de trésorerie (déficience) au début de l'exercice	(1 160)	1 589
Position de trésorerie (déficience) à la fin de l'exercice	7 722	(1 160)
Position monétaire (déficience) composée de :		
Espèces	7 722	890
Découvert en banque	-	(2 050)
	7 722	(1 160)

Voir notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2005

1. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les états financiers de la Commission des Parcs du Niagara (la « Commission ») sont les représentations de la gestion dressées conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada et uniformément appliqués. Vu qu'une détermination précise de nombreux éléments d'actif et de passif est fonction d'événements futurs, la préparation d'états financiers périodiques repose nécessairement sur des estimations et des approximations. Celles-ci ont été faites à partir d'un jugement consciencieux exercé en tenant compte de l'information disponible. De l'avis de la direction, les états financiers ont été dressés de façon appropriée dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-dessous :

Stocks

Les inventaires de marchandise vendable sont valorisés à un prix au-dessous de la moyenne et de la valeur nette réalisable.

Immobilisations

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. La comptabilisation de l'amortissement est linéaire, à des taux de 2,5 à 20 pour cent pour les bâtiments, la voirie et les structures, de 10 à 25 pour cent pour le matériel et les fournitures et de 8 à 40 pour cent pour les véhicules.

Traduction des unités monétaires étrangères

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et les passifs à dénominations étrangères sont traduits aux taux de change en vigueur au moment de la date du bilan financier. Les actifs et les passifs qui ont été traduits sont reflétés dans les salaires nets de la période.

2. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	\$	\$	2005	2004
	\$	\$	\$	\$
Terrain	13 555	—	13 555	13 555
Améliorations de terrain	17 091	—	17 091	17 091
Bâtiments, voirie et structures	148 911	58 945	89 966	88 581
Matériel et mobilier	31 155	21 530	9 625	8 225
Véhicules	8 024	7 294	730	759
	218 736	87 769	130 967	128 211
Travaux d'immobilisations en cours	861	—	861	779
	219 597	87 769	131 828	128 990

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2005

3. Financement à long terme

(dans des milliers de dollars)

	2005	2004
	\$	\$
Le prêt à terme et à taux fixe qui exige des paiements au capital de 1 000 000 \$ par année, porte un intérêt de 4,01% jusqu'en décembre, 2009	5 000	–
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portant un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 87 793 \$ jusqu'au mois octobre, 2006, sécurisé par l'équipement avec la valeur nette intrinsèque de 365 411 \$	298	–
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 2 779 \$ jusqu'au mois de mars, 2007, sécurisé par l'équipement avec un valeur nette intrinsèque de 70 467 \$	44	76
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 875 \$ jusqu'au mois de septembre, 2007, sécurisé par l'équipement avec un valeur nette intrinsèque de 25 142 \$	19	30
La Commission a une obligation sous le contrat de location-adquisition, qui porte un intérêt nul, qui exige des paiements mensuels de 5 279 \$ jusqu'en août, 2005, sécurisés par l'équipement avec une valeur d'inventaire nette de 95 188 \$.	–	44
	5 361	150
La portion minimale est dû dans l'espace d'une année	1 339	86
	4 022	64

Les paiements de capital des obligations de financement à long terme sont prévus dans les périodes fiscales suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2006	1 339
2007	1 022
2008	1 000
2009	1 000
2010	1 000

4. Prestations après-mandat

La Commission fournit une prestation définie à l'avenir pour l'employé, payable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. La prestation se calcule selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein fournie à la Commission jusqu'à un maximum de 26 semaines. La responsabilité de prestation accrue jusqu'au 31 octobre, 2005 est de 3 115 931 \$ (2 955 587 \$ en 2004).

Comme résultat d'une évaluation actuarielle administrée en 2004 pour l'année terminant le 31 octobre, 2004, il fut déterminé qu'il y avait une perte actuarielle de 65 577 \$. L'obligation actuelle, dès le 31 octobre, 2005, est de 3 181 508 \$ (3 021 164 \$ en 2004). Puisque la perte actuarielle est de moins de 10% de l'obligation actuelle, il n'y a pas d'amortissement minimal enregistré pour l'année.

La Commission exige qu'une évaluation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi soit administrée à tous les trois ans. Donc, la prochaine évaluation devrait être administrée pour l'année qui termine le 31 octobre, 2007.

Voir la note 11 pour obtenir d'autres prestations postérieures à l'emploi.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2005

4. Prestations après-mandat suite

Information définie sur régime de prestations	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2005	2004
	\$	\$
Atouts pour régime de prestations de l'employé	–	–
Engagements de régime de prestations de l'employé	3 116	2 976
Déficit de régime de prestations de l'employé	3 116	2 976
Obligation de prestation reconnue sur le bilan		
Obligation de prestation, début de l'année	2 976	2 931
Dépense pour l'année	345	388
Prestations payées pendant l'année	(205)	(343)
Obligation prestation, fin de l'année	3 116	2 976

Les hypothèses actuarielles principales utilisées pour l'évaluation du régime de prestation sont les suivantes :

Taux d'intérêt (rabais) – L'obligation accrue à partir et les dépenses ont été déterminés en employant un taux d'escompte de 6%.

Niveaux des salaires – Les niveaux des salaires à l'avenir sont prévus d'accroître de 4% par année.

5. Facilités de crédit

Les facilités de crédit, qui ont une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 \$, fournissent deux types de prêts. Il y a une option à taux variable avec un taux qui varie selon le taux d'intérêt préférentiel de la Banque de Montréal et il y a une facilité de crédit de fonctionnement avec un taux fixe qui est disponible pour les termes de 30/60/90/180 ou 364 jours, à des taux qui sont fixés selon les taux d'acceptation de l'employé de banque.

6. Engagements

La Commission s'est engagée à dépenser approximativement 1 177 000 \$ en projets d'immobilisations au cours du prochain exercice.

7. Faux Frais

La Commission est engagée dans une instance judiciaire ayant trait à certaines demandes d'indemnisation pour lesquelles il est impossible de déterminer la probabilité de perte ni le montant raisonnablement estimable. En conséquence, les états financiers ne tiennent compte d'aucune provision pour ces demandes d'indemnisation.

8. Dépense d'intérêt

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2005	2004
	\$	\$
Revenu d'intérêt	(64)	(56)
Dépense d'intérêt du prêt	341	527
	277	471

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2005

9. Dépréciation

(dans des milliers de dollars)

	2005	2004
	\$	\$
Amortissement de l'actif productif de recettes	4 399	4 003
Amortissement de l'actif non productif de recettes	3 111	3 182
	7 510	7 185

10. Crédits de fonctionnement

La Commission loue des véhicules, de l'équipement et des locaux avec des crédits de fonctionnement qui expirent à des moments différents jusqu'en 2009. L'obligation totale sous les crédits de fonctionnement équivalait à environ 806 073 \$.

Les paiements à l'avenir pour chacune des quatre années à suivre sont les suivants :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2006	270
2007	257
2008	178
2009	101

11. Autres prestations après-mandat

La Commission verse pour tous ses employés permanents (et non permanents participants) des cotisations à la Caisse de retraite de la fonction publique (CRFP) et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Ceux-ci sont des régimes pour plusieurs employés. Ces plans sont expliqués en tant que plans de contribution, puisque la Commission n'a pas assez d'information pour appliquer un plan de bénéfices défini expliquant ces plans de pension.

Les obligations de la Commission au titre des régimes de retraite de la CRFP et du SEFPO étaient de 1 404 290 \$ (1 368 059 \$ en 2004) et sont incluses dans les postes « Frais généraux et d'administration » dans l'état des opérations.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi et non liés au régime de retraite est payé par le Conseil de gestion. Le Secrétariat n'est pas inclus dans l'état des résultats d'exploitation.

Voir note 4 pour des détails définis sur le régime de prestations postérieures à l'emploi.

12. Mouvements de trésorerie

Parmi les écarts des éléments du fonds de roulement, on trouve les suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	2005	2004
	\$	\$
Comptes débiteurs	204	605
Stocks	641	1 004
Frais payés d'avance	75	(265)
Comptes créditeurs et traitements et salaires dus	2 368	(318)
	3 288	1 026

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2005

12. Mouvements de trésorerie suite

Acquisition de biens fixes

Pendant l'année, les biens fixes furent obtenus à un coût déterminé de 10 351 941 \$ desquels 487 214 \$ fut obtenu par des moyens de contrats de location acquisition. Les paiements en argent liquide de 9 864 727 \$ ont été réalisés pour acheter les biens fixes.

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
Intérêts	2005	2004
	\$	\$
Intérêt reçu	64	61
Intérêt payé	170	511

13. Instruments financiers et la gestion de risque

Juste valeur

Les outils financiers de la Commission comprennent l'argent liquide, les comptes clients, les comptes fournisseurs et des augmentations de salaire. La valeur comptable de ces outils s'approche à leur juste valeur, grâce aux liquidités immédiates ou à court terme.

L'information de la juste valeur concernant le financement à long terme a été omise parce qu'elle n'est pas praticable pour déterminer la juste valeur avec assez de fiabilité.

Risque de crédit

La clientèle de la Commission l'expose à un risque de crédit. Toutefois, la concentration du risque de crédit est réduite au minimum en raison du nombre élevé de clients.

Risque d'unité monétaire

La Commission a des espèces de 694 578 \$ qui ont une dénomination en dollars Américains. Ce compte a été converti à l'équivalent Canadien à un taux de 1 dollar Américain qui équivaut à 1,1755 dollars Canadiens. La Commission administre environ 17,3% (2004 – 17,56%) de ses ventes en monnaies étrangères. Par conséquent, certains avoirs et revenus sont exposés à des fluctuations de change monétaire.

Risque de flux monétaire

La Commission a des installations de prêts pour les découverts en banque à taux variable portant un intérêt qui varie avec le taux d'intérêt de base. Par conséquent, la Commission est exposée aux risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations potentielles des taux d'intérêt du marché.

14. Fonds excédentaires

Conformément à l'article 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, tous les fonds excédentaires sont versés au ministre des Finances sur ordre du lieutenant gouverneur en conseil en font partie du trésor.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de comparaison ont été émis de nouveau pour se conformer à la présentation actuelle de l'année.